

COLLECTION DROIT PUBLIC POSITIF
dirigée par Louis Favoreu, Président de l'Université d'Aix-Marseille III

LE CONTRÔLE DE LA CONSTITUTIONNALITÉ DES LOIS EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Préface de Michel FROMONT

Professeur à l'Université de Dijon



Publié avec le concours de la Fondation Thyssen



ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris
1982

TABLE DES MATIERES

PRÉFACE	
Introduction	4
PARTIE PRÉLIMINAIRE	5
Chapitre I : LES FONDEMENTS DU CONTROLE JURIDICTIONNEL DE LA CONSTITUTIONNALITÉ DES LOIS	5
SECTION I : L'évolution de l'état de droit ; ses composantes favorables au contrôle juridictionnel des lois	6
§ 1. La logique du constitutionnalisme	6
§ 2. La crise de l'état de droit libéral	10
SECTION II : Weimar ou le débat sur les conditions d'un contrôle juridictionnel de la loi	13
§ 1: Le débat sur l'appréciation de la constitutionnalité formelle de la loi	13
§ 2. Le débat sur les fondements du contrôle de la constitutionnalité matérielle de la loi	16
§ 3. Le débat sur la nature d'un organe de contrôle spécialisé	19
SECTION III : Bonn ou l'opportunité d'une juridiction gardienne de la Constitution	21
§ 1. Le renouveau et l'approfondissement de l'état de droit.	21
§ 2. De l'Etat de droit (Rechtsstaat) à l'Etat des juges (Richterstaat)	23
Chapitre II : LA JURIDICTION CHARGÉE DU CONTROLE DE LA CONSTITUTIONNALITÉ.	27
SECTION I : Composition et statut de la Cour constitutionnelle fédérale.	28
§ 1. Composition et recrutement	31
§ 2. Le statut	31
SECTION II : Les compétences de la Cour constitutionnelle fédérale . . .	34
§ 1: La technique de définition des compétences.	34
§ 2. Essai de classification des compétences	34
§ 3. Les compétences respectives des deux chambres	38

SECTION III : La répartition des compétences entre la cour constitutionnelle fédérale et les tribunaux constitutionnels des Länder	43
§ 1. Le principe de la compétence respective déterminée par la norme de référence : constitution fédérale ou constitution du Land	43
§ 2. Le respect des prérogatives propres de la Cour constitutionnelle fédérale	46
§ 3. Les compétences de la Cour constitutionnelle fédérale à défaut de tribunal constitutionnel institué par un Land	49
SECTION IV : Aspects particuliers de la procédure devant la Cour constitutionnelle	51

PREMIERE PARTIE
:LA DIVERSITÉ DES VOIES DE RECOURS
VOULUE PAR LE CONSTITUANT

Chapitre I : LA SAISINE PAR LES ORGANES POLITIQUES	59
SECTION I : La procédure du contrôle abstrait des normes	59
§ 1. Nature et objet du contrôle abstrait des normes	59
§ 2. L'attribution du droit de saisine.	64
§ 3. Les buts assignés par la loi au contrôle abstrait des normes ;	68
§ 4. Aperçu sur la pratique : la mise en œuvre du contrôle dans le domaine des relations extérieures	72
SECTION II : Le contrôle indirect de la constitutionnalité des lois dans le cadre des litiges entre organes constitutionnels	78
§ 1. La procédure de règlement des litiges entre organes constitutionnels (organstreitigkeiten).	79
§ 2. L'hypothèse d'un contrôle a priori à la suite du refus du Président fédéral de promulguer une loi	82
§ 3. La possibilité de saisine ouverte aux partis politiques.	85
Chapitre II : LA SAISINE PAR LES TRIBUNAUX	91
SECTION I : Les prérogatives des juges du fond et le monopole de rejet de la Cour constitutionnelle fédérale	91
§ 1: Le monopole de rejet de la Cour constitutionnelle fédérale	91

§ 2. La limitation par la Cour constitutionnelle fédérale de son monopole de rejet	93
SECTION II : La détermination des normes soumises au monopole de rejet et le critère de la loi	94
§ 1. Le critère de la loi formelle, acte du législateur de la République fédérale allemande	94
§ 2. L'extension de la compétence de la cour par abandon du seul critère de la loi-acte du législateur allemand	97
SECTION III : La procédure de renvoi de la question préjudicielle à la Cour constitutionnelle fédérale	98
§ 1. L'instance compétente pour décider du renvoi	98
§ 2. L'appréciation du caractère préjudiciel	100
§ 3. Les effets de l'ordonnance de renvoi	101
Chapitre III : LA SAISINE PAR LES PARTICULIERS : LE RECOURS CONSTITUTIONNEL	105
SECTION I : La place du recours constitutionnel dans l'ordre constitutionnel allemand	105
§ 1. Le recours constitutionnel et l'Etat de droit	105
§ 2. Le recours constitutionnel et les autres voies de droit	109
§ 3. Le recours constitutionnel et l'organisation de la Cour	117
SECTION II : Les conditions de recevabilité du recours constitutionnel .	123
§ 1. Les conditions tenant à la nature des droits invoqués	124
§ 2. Les conditions de recevabilité tenant à l'acte attaqué	132
§ 3. L'intérêt pour agir	144

DEUXIEME PARTIE

LA DIVERSIFICATION DES TECHNIQUES DE SANCTION DUE AU JUGE CONSTITUTIONNEL

SECTION PRÉLIMINAIRE : Les ordonnances provisoires	157
§ 1. Les conditions d'édition d'une ordonnance provisoire	158
§ 2. L'usage limite des ordonnances provisoires	159

Chapitre I : L'APUREMENT DÉFINITIF DE L'INCONSTITUTIONNALITÉ	165
SECTION I : L'annulation : Sanction-type	165
§ 1. La décision d'annulation ; sa force juridique.	165
§ 2. L'étendue de l'annulation.	169
§ 3. Les conditions de l'annulation partielle	174
§ 4. Autre type d'annulation partielle : la réduction du champ d'application par interprétation.	178
SECTION II : L'interprétation conforme à la Constitution	184
§ 1. Les fondements et les principes de la technique d'interprétation conforme.	184
§ 2. Pratique et limites de la technique d'interprétation conforme	191
 Chapitre II : LA RENONCIATION A L'ANNULATION COMME SANCTION DE L'INCONSTITUTIONNALITÉ : ASPECTS THÉORIQUES ET CONTROVERSE DOCTRINALES	 209
SECTION I : Le principe de la nullité ipso jure et sa limitation par la loi sur la Cour constitutionnelle fédérale	211
§ 1. Le principe de la nullité ipso jure	211
§ 2. La limitation de la rétroactivité de l'annulation par le législateur	213
SECTION II : Les essais de remise en cause du principe de la nullité ipso jure	218
§ 1. Les modèles théoriques et pratiques de l'annulation avec effet ex nunc.	218
§ 2. Le rejet partiel par le législateur allemand du principe de l'annulation avec effet ex tunc	222
 Chapitre III : RENONCIATION A L'ANNULATION : L'APUREMENT DE LA CONSTITUTIONNALITÉ EN COLLABORATION AVEC LE LÉGISLATEUR ; LA JURISPRUDENCE.	 229
SECTION I : La déclaration d'inconstitutionnalité.	232
§ 1. Essai de présentation synthétique.	235
§ 2. La jurisprudence : les principaux titres de déclaration d'inconstitutionnalité	238

SECTION II : Le renvoi au législateur assorti de directives pour rectification de la loi déclarée «encore constitutionnelle»	266
§ 1. Caractères généraux.	267
§ 2. Les principaux types de décisions d'injonction	273
CONCLUSION GÉNÉRALE	295
BIBLIOGRAPHIE	299